



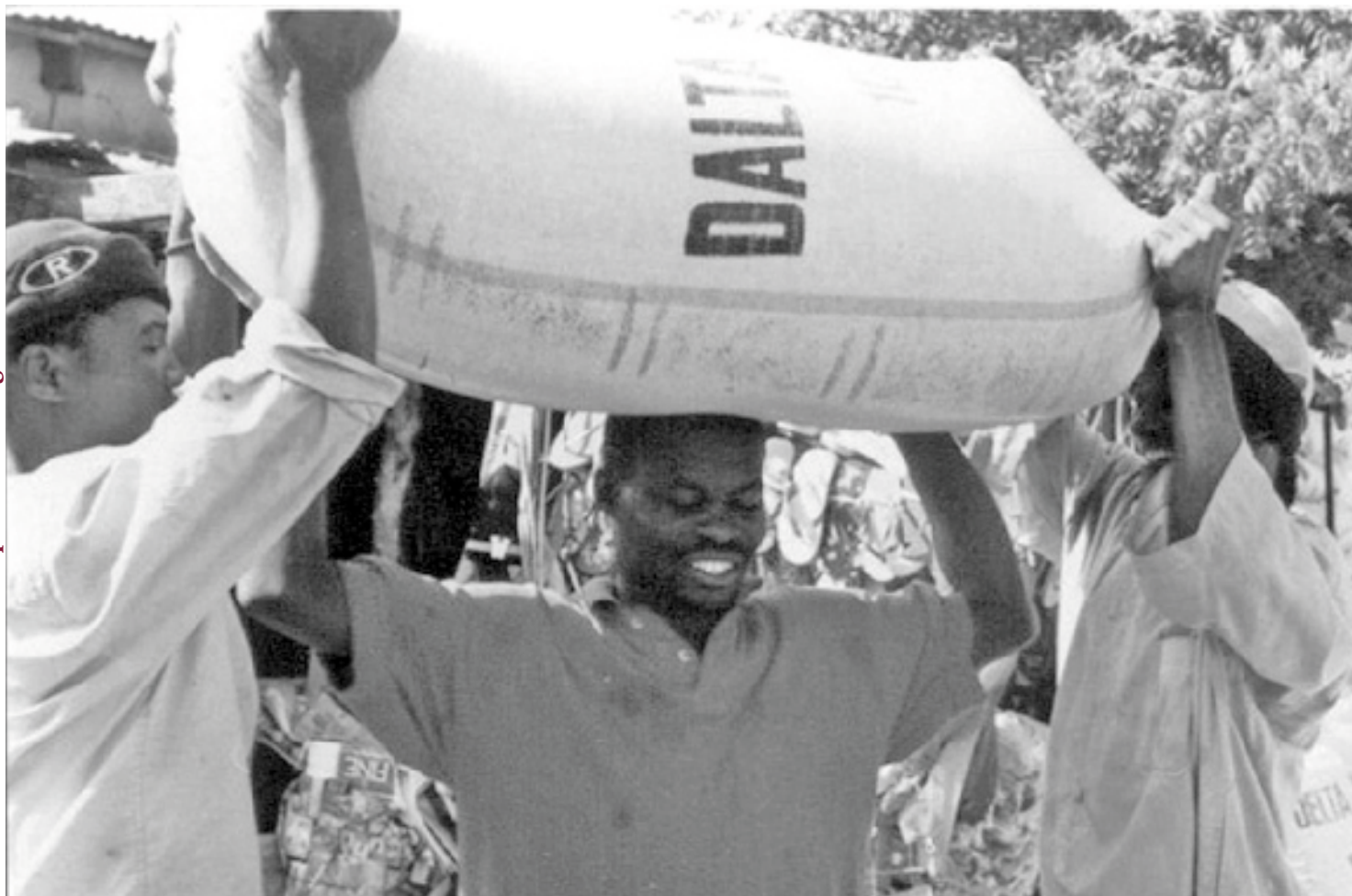
FRONTIÈRES ET INTÉGRATIONS EN AFRIQUE DE L'OUEST  
WEST AFRICAN BORDERS AND INTEGRATION

# CHRONIQUES FRONTALIÈRES

BULLETIN SUR LES RÉALITÉS LOCALES RÉGIONALES EN AFRIQUE DE L'OUEST

*Avec l'appui du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest*

www.afriquefrontieres.org



## Sécurité et coopération transfrontalières

**NIGER**

Marchés  
céréaliers

**“PAYS FRONTIÈRES”**

- *De la théorie à la pratique*
- *Qu'en pensent les élus locaux ?*



3

**HOMMAGE À FEU**  
**LE GÉNÉRAL CHEICK OUMAR DIARRA,**  
**SECRETAIRE EXECUTIF ADJOINT**  
**DE LA CEDEAO.**

3

EDITORIAL

## Sécurité et coopération Transfrontalières

19 Un circuit de micro-finance transfrontalier

20 La frontière est assise sur notre cordon ombilical.

21 L'insécurité est récurrente dans la zone

## Sécurité, développement et activités transfrontalières

### Qu'en pensent les élus locaux ?

12 > *Mama Sylla,*  
*maire de Sikasso*



13

> *François Albert*  
*Amichia,*  
*maire de*  
*Treichville*



14 > *Célestin*  
*Koussoubé,*  
*maire de Bobo*  
*Dioulasso*



9 QUAND LE PIT PREND CORPS

10 LE VENT EN POUPE

15 « *Il faut s'attendre à des déceptions*  
*si les financements ne suivent pas* »

15 « *Penser non en terme de lignes*  
*frontalières mais en zones et*  
*pôles de relations* »

## Sécurité Alimentaire

NIGER

Marchés céréaliers

7

Le malaise paysan



4

*Des volumes*  
*conséquents*  
*à des prix*  
*exorbitants*



© Copyright : Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite par quelque moyen ou sous quelque forme que ce soit sans l'autorisation écrite du propriétaire du copyright. Toute demande doit être envoyée à l'éditeur.

### CHRONIQUES FRONTALIÈRES

publié en français et en anglais.

Disponible sur

[www.afriquefrontieres.org](http://www.afriquefrontieres.org)

En partenariat éditorial et financier avec  
 le **SECRETARIAT DU CLUB DU SAHEL**  
 et de **L'AFRIQUE DE L'OUEST / OCDE**

#### Responsables

Laurent Bossard & Marie Trémolières  
 Le Seine St Germain,  
 4 Bd des Îles, Bât A  
 92130 Issy-les-Moulineaux / France  
 Tél. + 33 (0) 1 45 24 89 68  
 Fax : + 33 (0) 1 45 24 90 31  
 courriel : [marie.tremolieres@oecd.org](mailto:marie.tremolieres@oecd.org)

#### Production

Guy-Michel Bolouvi  
**SUD COMMUNICATION (SUD-COM NIGER)**  
 BP 12952 Niamey - NIGER,  
 Tél. +227 98 20 50 Fax. +227 75 50 92  
 Courriel : [mbolovi@yahoo.fr](mailto:mbolovi@yahoo.fr)

ont participé à ce numéro  
 Guy-Michel Bolouvi, Laurent Bossard, Philipp  
 Heinrigs, Emmanuel Salliot, Marie Trémolières.

Remerciements spéciaux  
 Leslie Diamond, Olivier Narbeburu

Impression : OECD



## Hommage au Gal Diarra



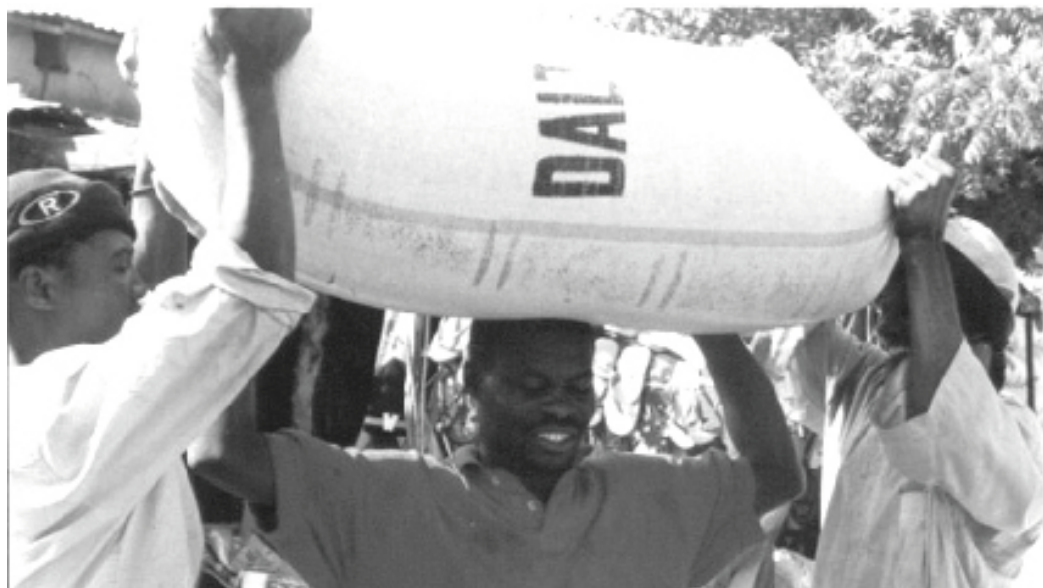
# Sécurité Alimentaire

## NIGER : *Marchés céréaliers*



De 28.000 F le sac de 100 kg au plus fort de la crise, le prix a chuté à 13.000 F.

La saison agricole est marquée par des indicateurs positifs : stocks céréaliers en hausse, cumul pluviométrique saisonnier excédentaire, situation phytosanitaire maîtrisée. Toutefois, l'indice des prix sur les marchés s'envole. « *Le démarrage de la nouvelle campagne de com-*



le transfert de sacs profite aux portefaix.

*Les flux importants de céréales sur les marchés indiquent une sortie de crise réussie toutefois, les prix restent particulièrement élevés.*

## *Des volumes conséquents à des prix exorbitants*

La commercialisation 2005-2006 est marquée par la poursuite de la baisse des prix des céréales de base amorcée depuis le mois de septembre sur tous les marchés » indique le dernier bulletin mensuel d'information du Comité national de prévention et de gestion des crises alimentaires, système d'alerte précoce. Le marché révèle effectivement que les prix

sont en baisse, mais qu'ils le sont par rapport à ceux pratiqués avant septembre, soit avant la nouvelle récolte.

Comparés aux prix en vigueur il y a un an, à la même période, sur les mêmes marchés, ceux-ci sont sensiblement en hausse. De 28.000 F le sac de 100 kg au plus fort de la crise, en juin, juillet et août dernier, le prix

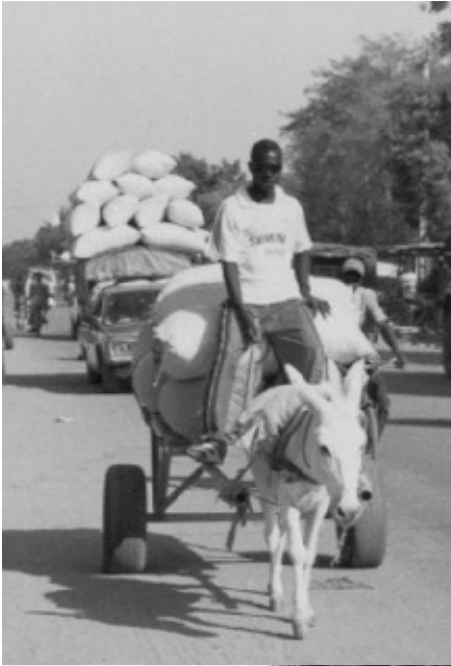
a chuté à 13.000 F depuis ce mois de septembre. Une baisse conséquente, mais des prix qui restent plus élevés qu'en septembre 2004 où le même sac de 100 kg valait 10.000 F.

Les opérateurs économiques du secteur et les producteurs sont plutôt inquiets : les premiers préparent la future situation de



A l'achat auprès des producteurs, la mesure des grossistes correspond à environ 2,80 kg et il en faut 40 pour constituer un sac conventionnel de 100 kg.

Chaque grossiste dispose en fait d'une balance et, une fois dans son ancre, le mil est repesé pour récupérer une avance de bénéfice sur le poids.



pénurie en stockant abondamment; les seconds bradent, ce qu'ils auraient bien conservé dans leurs greniers. Les premiers se rabattront au besoin sur les marchés du Nord Nigeria pour réapprovisionner leurs stocks, puisqu'ils en possèdent les moyens financiers.

Maradi, le grenier du pays vit ainsi une excitation particulière chaque vendredi et lundi, jours de marché. La plus grande cité hausa nigérienne frontalière avec le Nigeria et consacrée capitale économique du Niger notamment au moment de la mise sur le marché de la nouvelle récolte.

Depuis septembre, les vendredi et lundi, le soleil se lève sur Maradi au son des ferrailles ambulantes des Land-rover, Peugeot



404 et Toyota, du sourd grondement des camions de 20 à 35 tonnes, de la pétarade des motos, du grincement des charrettes, du quasi silence des pousse-pousse, vélos et ânes. Direction, les trois

marchés de céréales de la ville : « Sabon Djiémé » dans le ventre du grand marché au centre ville, « Kadro » au centre Ouest et « Tachar Koraou » à l'Est.

A ciel ouvert, alors que le soleil finit de trouer la brume de l'harmattan, commence la valse des sacs de céréales. La cargaison des véhicules et camions se dirige vers les boutiques de 10m<sup>2</sup>, sous les hangars



Depuis septembre, les vendredi et lundi, le soleil se lève sur Maradi au son des ferrailles ambulantes des Land-rover, Peugeot, Toyota, camions de 20 à 35 tonnes, motos, charrettes, pousse-pousse, vélos et ânes... direction, les trois marchés de céréales de la ville.

ou est transbordée dans d'autres camions qui disparaîtront avec la nuit en direction d'autres centres urbains du pays et principalement Niamey, Belley Yara, Tahoua, Agadez.

Ce transfert de sacs profite aux portefaix sous le contrôle de pointeurs. Ces grosses livraisons viennent des marchés céréaliers de la région, principaux points de collecte dont les plus célèbres sont Sabon Machi et Tessaoua (ouverts les mardi), Asin Koréa (ouvert les mercredi), Dakoro (ouvert les vendredi), Guidan Roudji et Kornaka (ouverts les dimanche).

Les points de collecte s'élargissent aux marchés des villages de Tibiri, Sarki Gnama, Sakho, Dan Kano et Gabi selon El Hadj Is-saka Bawa du marché Tachar Koraou.

Ces marchés sont le royaume des petits commerçants devenus forts en négoce et spéculation sur les céréales. Au fil des années, ils ont appris à traquer le grain dans les marchés de campagne, à les stocker dans des magasins disséminés à travers la ville et dans des échoppes au marché, à monter et diriger des équipes d'acheteurs, à dicter la fluctuation des prix.

Les plus grands ne se rendent plus directement sur les marchés et travaillent en réseaux dans l'attente des rapports d'achat et de vente. Le commerce des céréales est souvent une affaire de famille, chaque membre dirigeant un maillon de la chaîne, depuis l'approvisionnement à la vente en gros, semi-gros et à la mesure (1 pot d'environ 2,8 Kg) sur des étales à même le sol sur la place du marché.

Ces commerçants sont un baromètre de la situation alimentaire. En cette période où les céréales abondent, mais déjà à un prix au-dessus du cours qui prévalait l'année dernière, ils prédisent sous peu une situation alimentaire de nouveau difficile.

Le rythme frénétique avec lequel les greniers des paysans se vident au profit des magasins, témoigne certes d'une campagne agricole généreuse mais d'une situation prochainement difficile pour les petits paysans.

« *Le prix précocement élevé des céréales de grande consommation en cette période est en relation avec la fièvre du stockage* », confie El Hadj Salissou Seydou et Hamissou Djadi du marché Sabon Djiémé.

Si El Hadj Salissou montre de l'inquiétude par moment au cours de la conversation, c'est par anticipation pour le monde paysan. Il est dans ce négoce depuis plus de 10 ans et a gravi les échelons en commençant

comme détaillant (vente à la mesure) avec son grand frère autre référence du secteur. « *Il va falloir au moins 3 saisons de bonnes récoltes pour surmonter la crise et revenir à une situation à peu près normale de sécurité alimentaire* » confirme le patron de la Compagnie commerciale du Niger, El Hadj Amadou Manzo, un des plus grands opérateurs économiques de Maradi et du pays.

Les tonnes de mil, sorgho, maïs, niébé et souchet visibles sur les marchés et enfouies dans les magasins de la ville sont une bonne indication du travail et rendement agricoles.

Le mil, le sorgho et le maïs et niébé dans une moindre mesure reviendront sur les marchés à des prix dépassant largement le prix de cession empêchant les agriculteurs de pouvoir s'en offrir. Le niébé et le souchet prendront la direction du Nigeria.

Ces produits de rente avec le sésame ont dû concéder plus de place aux produits vivriers à cause de la crise alimentaire, mais se maintiennent toutefois en bonne concurrence sur le marché Kadro davantage voué aux produits d'exportation que les marchés Sabon Djiémé et Tachar Koraou.

Depuis septembre, les grands commerçants achètent à tour de bras et revendent avec bénéfice. Ce dernier leur est garanti par leur mainmise sur les prix et la taille de la mesure qui varie entre le moment de l'achat et celui de la vente.

A l'achat auprès des producteurs, la mesure des grossistes correspond à environ 2,80 kg et il en faut 40 pour constituer un sac conventionnel de 100 kg. Chaque grossiste dispose en fait d'une balance et, une fois dans son antre, le mil est repesé pour récupérer une avance de bénéfice sur le poids.

Les commerçants sont totalement maîtres du négoce des céréales et El Hadj Salissou Seydou trahit peut-être un secret en révélant qu'au moment de l'achat, ils s'entendent sur le prix à offrir et imposent ainsi leur loi aux producteurs.

Lorsque les stocks de céréales locaux et principalement du mil, du sorgho et du maïs s'épuisent, les mêmes grossistes, toujours solidaires vont s'approvisionner au Nigeria, sur les marchés de Kano, Fatassouma, Maïduguri, et Jibia voire à Gourbi dans l'Etat de Zanfara et Basari dans l'Etat de

Katsina. Tout le nord Nigeria est en fait fournisseur du marché nigérien même si le mil nigérien est moins apprécié.

El Hadj Amadou Manzo de la Compagnie commerciale du Niger confie que « *jusqu'à épuisement de la production locale, les populations préfèrent le mil local. Mais quand le Niger est en manque, les marchés d'approvisionnement sont ceux du Nigeria depuis les Etats frontaliers de Katsina et Jigawa, jusqu'à ceux des Etats de Zanfara, Borno et Kano.* »

Le commerce transfrontalier des céréales est quotidien comme l'explique El Hadj Issaka Bawa, dans le circuit depuis l'âge de 8 ans quand il accompagnait son père : « *le commerce de céréales avec le Nigeria date de depuis toujours en raison de liens familiaux anciens.* »

El Hadj Salissou Seydou corroboré par Hamissou Djadi confie qu'avant de passer la frontière nigérienne, ils s'entendent pour ne pas passer le plafond de 12.000 FCFA le sac de 100 kg à l'achat. Le transport en camions de 20 et 35 tonnes depuis le Nigeria allant de 160 à 250 Naira soit environ 700 F à 1.000 F CFA par sac suivant la distance.

Les formalités de passage de la frontière sont également arrangées. « *Nous passons la douane à Dan Issa (douane nigérienne) en payant la taxe de 4.600 F par camion.*

*Du côté du Nigeria, il n'y a pas de taxe officielle mais, le chauffeur s'acquitte d'un pécule à chaque*



Le prix précocement élevé des céréales de grande consommation en cette période est en relation avec la fièvre du stockage

*barrage.* »

El Hadj Issaka Bawa indique quant à lui que « *même à Dan Issa, il n'y a aucune taxe officielle mais, le chauffeur doit payer.* »

Même si elle n'est pas fixe, la taxe ne revêt finalement un caractère officiel que pour l'exportation : « *A l'exportation à destination le plus souvent de Kano et Jibia, à la douane de Dan Issa, nous payons une taxe de 40.000 F à 60.000 F par camion.* »

Hormis la variabilité de ces taxes et les classiques tracasseries, le problème majeur reste l'aspect sécuritaire très précaire de leurs transactions : « *nous ne sommes pas en sécurité car pour ces achats au Nigeria, nous devons chaque fois transporter sur nous d'importantes sommes d'argent en liquide en raison de la différence de devises. Les braquages sont fréquents et j'ai perdu 170 millions de francs lors d'un braquage en 2005* », se plaint El Hadj Salissou Seydou. ●



Les flux importants de céréales sur les marchés indiquent une sortie de crise réussie toutefois, les prix restent particulièrement élevés.



Même à Dan Issa, il n'y a aucune taxe officielle mais, le chauffeur doit payer.

## Le malaise paysan

*Le ciel a été clément au sortir d'une sécheresse difficile. La recette des paysans a été plutôt bonne mais reste assujettie aux dettes des récents mois de crise.*

Le Niger est un pays à aléas climatiques capricieux, sahélien, parmi les plus pauvres avec une population en rapide expansion et un déficit alimentaire une année sur trois.

Il connaît des problèmes structurels au niveau de la production, de l'accès, ou encore du marché. La saison agricole 2005 est positive, mais ne suffit pas à rétablir l'équilibre.

El Hadj Amadou Yacouba, producteur et conseiller municipal à la commune urbaine de Tibiri (Maradi), est un paysan moderne et instruit exploitant de plusieurs terrains d'une surface totale d'environ 45 hectares.

Il est tantôt radieux, tantôt pessimiste sur la situation : « *la récolte a été certes bonne, mais suffira-t-elle à couvrir les besoins des paysans jusqu'à la prochaine récolte ?* »



El Hadj Amadou Yacouba

El Hadj Amadou Manzo, le directeur de Compagnie commerciale du Niger est lui aussi conscient de la situation.

Satisfait que la campagne agricole assure le réapprovisionnement de ses magasins, il est cependant interrogateur sur le mode agricole actuel.

« *Le problème du paysan est de pouvoir vivre 12 mois avec seulement le rendement de 4 mois de travail.* »

Il ne faut surtout pas se nourrir d'illusions, prévient El Hadj Amadou Yacouba, « *la récolte a été, nettement meilleure que celle de 2004, mais la crise persiste ainsi que le remboursement de dettes en argent et en nature contracté pendant les moments durs de cette année.* »

En dehors du niébé, le rendement des cultures de rente est d'ailleurs en baisse : « *la priorité étant les produits de grande consommation, mil et sorgho.* »

Outre la dégradation naturelle des sols, les producteurs font face à une densification de la population et donc une réduction des surfaces cultivées par famille.

Le dernier recensement général de la population en 2001, sans être d'une précision scientifique, est assez indicateur.

La population va vers le surnombre. La région de Maradi, grenier du pays est aussi celle de la plus forte densité du pays, compte non tenu de la capitale Niamey qui fait 707.951 hab. pour une densité de 2.776,3 hab./km<sup>2</sup>.

La région de Maradi compte ainsi 2.235.748 habitants pour une densité de 53,5 hab./km<sup>2</sup> devant

Zinder 2.080.250 hab. pour 13,5 hab./km<sup>2</sup>



Le problème du paysan est de pouvoir vivre 12 mois avec seulement le rendement de 4 mois de travail.

; Tahoua 1.972.729 hab. pour 17,4hab./km<sup>2</sup> ; Tillabéri 1.889.515 hab. pour 19,4 hab./km<sup>2</sup> ; Dosso 1.505.864 hab. pour 44,5 hab./km<sup>2</sup> ; Diffa 346.595 hab. pour 2,2hab./km<sup>2</sup> et Agadez 321.639 hab. pour 0,5hab./km<sup>2</sup>.

Les usuriers achètent la récolte des agriculteurs à bas prix alors que le négoce est rentable.

Une anecdote que nous raconte Hadj Amadou Yacouba pour l'illustrer « *certaines personnes vendent leur maison et font provision de céréales qui revendus au moment de la soudure leur rapporte le double du prix du bien vendu.* »

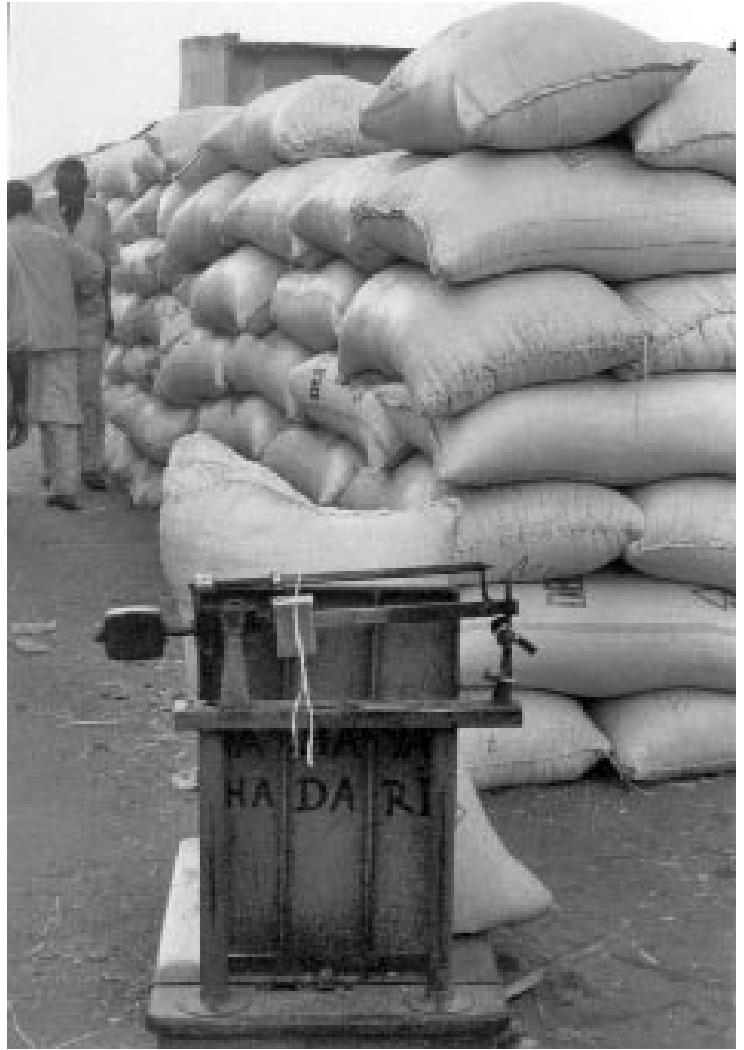
Le bénéfice est garanti « *parce que le prix d'achat de la production du paysan n'a rien à voir avec celui de sa mise en vente sur l'étal du commerçant.*

*Une fois dans les mains de ce dernier le mil devient d'un prix inaccessible pour le paysan.* »

Voici une des raisons qui explique que la région réputée être le grenier du pays est aussi paradoxalement une zone structurellement touchée par des famines.

Un fort volume de céréales part sur le marché nigérian où se rabattent les commerçants lorsque les stocks locaux sont épuisés, à un prix inaccessible pour les nigériens.

El Hadj Amadou Yacouba n'entrevoit qu'une thérapie structurelle : « *améliorer le système de production et les variétés pour qu'elles soient plus précoces et plus résistantes aux déprédateurs ; améliorer les techniques aratoires pour une exploitation plus rapide de plus grandes surfaces...* » ●



la récolte a été certes bonne, mais suffira-t-elle à couvrir les besoins des paysans jusqu'à la prochaine récolte ?



A un mois d'intervalle, les villes frontalières de Sikasso et de Ziguinchor ont servi de rampe de lancement des premières opérations pilotes du programme d'initiatives transfrontalières de la Cedeao. Sikasso pour la zone frontalière Burkina-Côte d'Ivoire-Mali, les 27, 28 et 29 septembre 2005 consacré axe SKBo (Sikasso-Korogho-Bobo Dioulasso) ; Ziguinchor les 24, 25 et 26 octobre 2005 pour le Sénégal, la Gambie et la Guinée-Bissau (particulièrement sur la zone Ségambie méridionale). Ces deux rendez-vous de réflexion et d'échanges ont traduit en programme d'actions de développement le concept de «pays frontière». Deux ateliers dont il faut retenir la naissance d'un plan d'action et de suivi traduit par des proposi-

## Quand le PIT prend corps

tions concrètes de projets réalistes et réalisables. Un plan d'action et de suivi formulé en 19 propositions à Sikasso et en 21 à Ziguinchor. En trois jours, à Sikasso comme à Ziguinchor, les participants ont montré leur envie d'intégration et démontré leur pleine conscience communautaire. Dans les domaines de la santé, de la communication, agriculture et élevage, gestion des ressources naturelles, développement économique et libre circulation des personnes et des biens, promotion de la paix par le développement social et culturel..., Sikasso et Ziguinchor ont donné une «colonne vertébrale» au PIT. Mais Sikasso et Ziguinchor n'étaient que palabres comme qui dirait. Le rideau tiré, le regard se porte sur le suivi des propositions dont la pertinence a fait l'unanimité●



**CHRONIQUES**  
**FRONTALIÈRES**

disponible sur le site

[www.afriquefrontieres.org](http://www.afriquefrontieres.org)

## Le vent en poupe

Par les ateliers de lancement de deux opérations pilotes transfrontalières à Sikasso (Mali) et Ziguinchor (Sénégal), le PIT a consacré la thèse de la pyramide inversée en matière de réponse à apporter aux préoccupations des populations. En lieu et place des « projets-solutions » initiés par les institutions, le PIT tente de valoriser les projets des structures locales. Les solutions recherchées sont avant tout locales et parfois à moindre coût. De quoi révolutionner les principes de base des prophètes du développement.

Les ateliers de lancement du PIT ont consacré les initiatives locales et selon N'faly Sanoh, représentant la Cedeao à ces travaux, « ce changement d'orientation se justifie par la simple raison qu'on est aujourd'hui engagé dans un processus de décentralisation qui doit nécessairement conduire à la prise en charge par les populations de leurs préoccupations en matière de développement.

C'est pourquoi nous avons estimé que pour concrétiser véritablement le concept de « pays frontière », il était utile que les populations s'impliquent dans la définition de leur propre programme, de leur propre projet. La parole est donc donnée aux acteurs locaux.»

Parlant d'acteurs locaux, le professeur Anthony Asiwaju de l'African University Institute, Imeku, Ogun state, au Nigeria, invité aux travaux à Sikasso remarque « beaucoup de participants se disent concernés mais, à quel niveau le sont-ils ? Ils ne vont pas au marché, ne voyagent pas avec les transports en



Le professeur Anthony Asiwaju

commun, n'ont pas leur champ à cheval sur deux pays...».

Contre-pied de N'faly Sanoh : « Moi, je crois que les véritables acteurs locaux sont ici présents. Parce qu'ils ont leur répondant à

travers les différentes structures mises en place. Les éleveurs, commerçants, transporteurs ne peuvent pas évoluer isolément, et sont organisés au sein de syndicats qui défendent leurs intérêts.

Je crois que ce à quoi nous assistons ici révèle vraiment la nécessité pour les acteurs locaux de faire porter leur voix par des structures et organisations.

Nous constatons que les transporteurs, éleveurs, agriculteurs et autres sont représentés à travers des structures qui défendent vaillamment leurs intérêts.»

Le représentant de la Cedeao se félicite du dynamisme du processus d'intégration régionale engagé selon lui depuis plus de trois décennies. « Il faut reconnaître qu'il y a eu des progrès mais également des lenteurs. La Cedeao s'est rendue compte qu'elle avait des limites.

L'une d'elle est l'insuffisance de l'implication des populations à la base dans la mise en oeuvre des programmes d'intégration.

C'est pourquoi dès janvier 2005, les instances de décisions de la Communauté décident d'intégrer désormais dans leur agenda, le concept de « pays frontière ». La Cedeao confirme sa volonté de tenir davantage compte des propositions locales dans sa politique d'intégration.»

Il assure également que la Cedeao est consciente des obstacles à la mise en oeuvre de ses décisions, des tracasseries le long des axes routiers et de l'urgence d'entreprendre quelque chose». La Cedeao « s'est dotée d'un plan d'action sur trois ans qui vise essentiellement à limiter les tracasseries le long des axes routiers.»

Il est donc satisfait que les débats corroborent cette inquiétude. « Au cours de cet



N'faly Sanoh

atelier les discussions ont largement abordé cet aspect parce que sans la libre circulation des populations et des biens, il serait illusoire d'envisager la réalisation de l'intégration régionale.»

### Vous avez dit, tracasseries ?

Sur la question récurrente des tracasseries routières, Traoré Drissa, chef du bureau de douanes de Koloko, dans l'Ouest du Burkina à la frontière avec le Mali est un peu sibyllin : « Si je réponds qu'il n'y en a pas, ce peut être un mensonge. Mais le terme tracasserie est un peu fort car les formalités de douanes sont complexes.»

Il s'explique : « le simple fait de dire qu'on est exempt de droits et taxes de douane ne vous soustrait pas à la déclaration. Vous avez obligation de déclarer avec le concours d'un auxiliaire de douane qui vous aide à monter un dossier avec la mention RAP (rien à percevoir)».

L'incompréhension se situerait à ce niveau selon M. Drissa : « la démarche implique la recherche d'imprimés vendus au niveau de la Chambre de Commerce. La déclaration sommaire a donc un coût, sans compter le temps qu'il faut pour remplir les documents et que certains trouvent assez long. Est ce cela les tracasseries dont on parle ?»

Le chef du bureau de douanes de Koloko admet toutefois : « il y a aussi le comportement, il est vrai, peu recommandable de certains agents de douane.»

Un mal qui n'est pas propre à la douane, mais... « dans l'administration, tout le monde

*n'est pas blanc comme neige. Certains douaniers prêtent le flanc autant par leur manière d'expliquer la réglementation que par leur comportement qui exacerbe la méfiance et la méconnaissance des textes en douane».*

Son collègue malien, Mamadou Touré, directeur adjoint des douanes de Sikasso insiste sur le règlement : *«il faudrait que le citoyen soit d'abord en règle, qu'il possède les documents nécessaires pour le franchissement de la frontière.»*

*S'agissant d'un opérateur économique qui a des marchandises à exporter, il faut pour le bétail, un certificat provisoire d'exportation pour lequel il n'y a pas de droit à payer ; pour les céréales et les fruits et les légumes une déclaration d'exportation établie au niveau d'un bureau de douane. Avec ces documents, en principe, il n'y a aucun problème».*

Où est donc le problème ? Le directeur adjoint des douanes de Sikasso précise : *«qu'il faut compter avec le travail supplémentaire,*



**Traoré Drissa, chef du bureau de douanes de Koloko**

*en douane. Ainsi une législation stipule que lorsque l'usager arrive à la frontière au-delà des heures légales de travail, il est astreint à un paiement de ce travail supplémentaire.»*

Un tel flou porte donc à confusion. Ainsi nous dit encore le directeur adjoint Mamadou Touré, *«en principe tout franchissement de la frontière est assujéti à des formalités particulières.*

*Pour des vivres pour une consommation ordinaire d'une personne, il n'y a pas de problème. Nous constatons cependant souvent qu'il s'agit plutôt de vivres pour la consommation d'une dizaine ou une vingtaine, voire une centaine de personnes.*

*Là, il ne s'agit plus d'une consommation ordinaire. En quel cas vous devez vous soumettre aux formalités douanières».*

Autre cas, *«pour les produits vivriers qui entrent ou sortent du Mali, il n'y a pas de droit à payer. Mais à l'importation, même le cer-*

*tificat d'origine est présenté, il y a des droits à acquitter comme les taxes intérieures type TVA, etc...»*

Traoré Drissa, le chef du bureau de douanes de Koloko est d'avis qu' *«il faut des campagnes de sensibilisation. Même au sein de l'espace Uemoa où les textes sont harmonisés, la catégorie zéro n'exclut pas les taxes intérieures que l'Uemoa autorise à ses pays membres, notamment celles sur la cola, le tabac, les boissons alcoolisées. Il revient au douanier d'expliquer et de faire comprendre. C'est là où subsiste un manquement et l'on parle de tracasseries.»*

Mamadou Touré, le directeur adjoint des douanes de Sikasso exhorte donc à *«plus de concertation entre les autorités des pays ayant une frontière commune, de rencontres entre directions régionales.*

*En ce qui concerne les agents, il faudrait organiser des campagnes de sensibilisation.*

*Des journées portes ouvertes existent. Elles sont l'occasion d'expliquer aux gens ce que nous faisons. La direction générale des douanes du Mali a ainsi initié un cadre de concertation avec les usagers. Nous sommes toutefois astreints à une obligation de résultat. Pour le mois de septembre par exemple on nous demandait un résultat de près de trois milliards et vous pensez bien que pour ce faire nous ne pouvons avoir d'état d'âme en ce qui concerne l'application des règles et règlements douaniers.»*

Le Burkinabé Traoré Drissa, chef du bureau de douanes de Koloko invite à *«plus d'initiatives pour alléger cette incompréhension.»*

Il pense à *«toujours plus de sensibilisation, au sein de la population et des douaniers.»*

Conclusion du directeur adjoint des douanes de Sikasso, *«lorsque le commerçant pense qu'il n'a rien à payer et, que dans la pratique, à son arrivée au poste de douane il doit voir un transitaire et établir une déclaration afin de déterminer le montant des taxes à verser, cela mène à des tracasseries. On n'oublie même que pour le simple besoin de données statistiques, le Mali doit*



**Mamadou Touré, directeur adjoint des douanes de Sikasso**

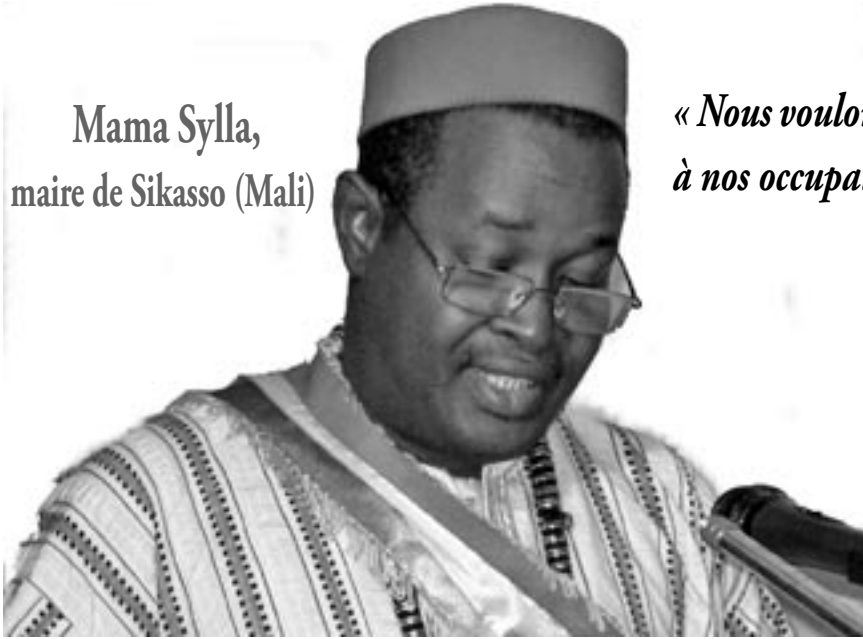
*savoir en fin d'année combien d'animaux sont sortis en direction du Burkina, en direction de la Côte d'Ivoire. Ces informations ne peuvent être établies qu'à partir des déclarations. Le processus est donc complexe et nécessite information et explication.»*

Le rôle d'organismes régionaux tels que la CEDEAO dans la sensibilisation des populations frontalières et des agents institutionnels aux mesures régionales ratifiées par les Etats ouest africains ne s'en trouve que réaffirmé. N'faly Sanoh rappelle que la Communauté (CEDEAO) doit pour la réussite de sa politique d'intégration tenir compte des populations à la base, et faciliter à travers le PIT la concrétisation des projets transfrontaliers discutés lors de ces trois jours d'atelier. *«Pour que vivent les pays-frontières !»* ●



## Qu'en pensent les élus locaux ?

Mama Sylla,  
maire de Sikasso (Mali)



« *Nous voulons vaquer sans contrainte ni barrière à nos occupations* »

### **Le choix de Sikasso pour abriter cet atelier est-il fortuit ?**

Sikasso est un carrefour dans la sous région. Son choix n'est pas un fait du hasard car c'est dans cette ville que vous pouvez rencontrer des ressortissants de toutes les ethnies des pays de la région (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Sénégal...).

### **Quels projets souhaiteriez-vous voir identifiés comme projets pilotes du PIT ?**

Nous voulons avant tout une véritable intégration : que Maliens, Burkinabé et Ivoiriens puissent communiquer sans barrière, célébrer des mariages, partager leur vie quotidienne, et enfin circuler sans contrainte.

### **Que faites-vous alors des postes de police et de douanes ?**

Les textes sont là et doivent être appliqués. A l'issue de cette rencontre, il faut donc passer à l'action. Ce qui est sur le papier doit être matérialisé. Les frontières sont une rupture de communication or, il faut que Maliens, Burkinabé, Ivoiriens... puissent communiquer pour un meilleur développement. Nous sommes des frères et nous avons été séparés par les lignes fictives de la colonisation. Il est temps de dépasser cela.

En sus d'une circulation sans encombre, il faudrait entreprendre des programmes de développement communs, notamment dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et du transport. Le conflit ivoirien a soulevé le problème de l'accès à la mer pour le Mali et le Burkina et la nécessité de

projets communs de désenclavement. Le Mali doit d'ailleurs une « fière chandelle » au Burkina, désormais passage obligé pour tout ce qui lui est destiné par voie maritime via les ports ghanéen et togolais.

### **Quelle est la nature de vos relations traditionnelles avec vos deux voisins, le Burkina et la Côte d'Ivoire ?**

On ne peut pas parler de relations traditionnelles entre le Mali, le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire. Maliens, Burkinabé et Ivoiriens ont toujours eu en commun, la terre, les relations socioculturelles, les mêmes besoins quotidiens. L'administration coloniale a divisé les familles et aujourd'hui encore des gens au Mali ont une partie de leur famille au Burkina et/ou en Côte d'Ivoire. Il s'agit d'une même famille. Vous avez des Bambara à Sikasso comme à Bobo et en Côte d'Ivoire; pareil pour les Sénoufo et autres. Notre combat aujourd'hui n'est pas de réaménager la carte géographique, mais de lever la notion de barrière pour une meilleure vie communautaire. L'administration est souvent bloquée par ses lourdeurs, il revient aux populations frontalières, avec leurs élus, de conduire un travail de sensibilisation.

### **Vous remettez en cause un héritage administratif ?**

Nous voulons la réalité africaine, la réalité sous régionale, nous voulons la réhabilitation de ce qui nous rassemble et nous unit. Je ne dis pas, « A bas les papiers ! » mais, je

dis que nous sommes là avant les papiers et que nous constituons une identité suffisante par nos comportements.

Imaginez une vieille dame qui n'a jamais bougé de son village et qui un jour décide d'aller voir un de ses petits-fils et, à la frontière, on lui demande une pièce d'identité. Dans les villages, les gens n'ont pas d'argent pour s'établir une pièce d'identité. D'ailleurs, c'est une notion qui les dépasse car ils ne voient pas comment un bout de papier peut être le garant de leur identité. Nous voulons que Maliens, Burkinabé et Ivoiriens puissent communiquer, circuler librement. C'est par le libre échange que passera le développement.

### **La libre circulation et le manque à gagner en terme de recettes douanières et d'Etat-civil, ne contrarie-t-elle pas le maire que vous êtes ?**

Chaque Etat a ses règles et principes tarifaires, mais il faut partir du fait que le douanier et le policier ne doivent pas racketter. Dédouaner un produit, c'est tout à fait normal. La libre circulation des biens et des personnes implique qu'une fois le produit dédouané, le voyageur ne rencontre pas 100 m plus loin, un autre douanier qui le rançonne en arguant que le dédouanement a été mal fait. Il faut que nos agriculteurs, éleveurs, pêcheurs, artisans, qu'ils soient Maliens, Burkinabé ou Ivoiriens puissent aller vendre où ils veulent sans contrainte. C'est possible par la concertation. La Cedeao et l'Uemoa possèdent des techniciens qui peuvent travailler à réduire les tarifs, les harmoniser, et supprimer les barrières qui n'ont pas lieu d'être.

### **N'est ce pas votre rôle aussi de veiller à l'application des textes ?**

Les élus sont en effet là pour agir avec la population, communiquer, expliquer les droits et devoirs, les prévenir contre les agents trop gourmands ●



François Albert Amichia,  
Maire de Treichville, Président des villes et communes de Côte d'Ivoire,  
Vice-président du PDM (Partenariat pour le

munes de Côte d'Ivoire,  
Développement Municipal)



**«Aucun développement durable et solide ne peut se faire sans les acteurs locaux, les élus mais également la société civile, les organisations de jeunes, de femmes, la chefferie traditionnelle, les dignitaires religieux, les opérateurs économiques, tous doivent être mis à contribution.»**

**L'enjeu de l'atelier :** «Sécurité, développement et activités transfrontalières dans les régions du Mali et du Burkina Faso limitrophes de la Côte d'Ivoire », vous y croyez ?

Si je n'y croyais pas je ne serais pas ici. Je suis venu pour plusieurs raisons, mais je crois que la plus importante, c'est parce qu'il fallait que la Côte d'Ivoire soit représentée. Je suis porteur du témoignage des élus locaux qui voient avec amertume la crise en Côte d'Ivoire.

On parle des deux pays limitrophes de la Côte d'Ivoire dans l'intitulé, je crois que les trois pays doivent démarrer et cheminer parce que l'histoire les condamne à agir de concert.

La crise que nous connaissons est une crise ponctuelle et ne va pas durer. Il est nécessaire de s'inscrire dans le long terme, ce qui justifie la présence de la Côte d'Ivoire.

**La représentation de la Côte d'Ivoire est cependant quasi inexistante à cet atelier...**

Je crois que cela est dû à la crise que traverse mon pays. Toutefois, les acteurs locaux, surtout les gestionnaires de proximité que sont les maires n'ont pas été oubliés. C'est pourquoi le président de l'Union des villes et communes de Côte d'Ivoire dont je suis le président a été invité.

J'ai répondu présent à cette invitation pour montrer que quelles que soient les vicissitudes de l'histoire, nous ne devons pas oublier les liens de tradition, de langue, de collaborations, de combats pendant la colonisation qui unissent ces trois peuples.

Durant tous les travaux on n'a pas pu

s'empêcher de parler de la Côte d'Ivoire, parce que rien ne peut se faire au niveau de ces deux pays sans l'implication de cette dernière; tout comme rien ne peut se faire du côté ivoirien sans une implication du Mali ou du Burkina.

Nous sommes condamnés à vivre, réfléchir et agir ensemble. Toutes les résolutions prises ne seront valables que si elles sont appliquées dans les trois pays.

Je me suis senti ici véritablement en pays ami et frère, la préoccupation des uns et des autres étaient de savoir quand allait prendre fin la crise en Côte d'Ivoire.

Il faut tenir compte de l'aspiration des populations qui veulent la paix. Nous devons faire en sorte que la paix revienne en Côte d'Ivoire, car c'est toute la sous région qui y gagnera.

**Quel est le statut du Pdm à cet atelier ?**

Il faut tout d'abord rappeler que le Pdm n'est pas un bailleur de fonds. Il s'agit d'une structure souhaitée par les maires, les associations nationales de maires pour faire avancer la décentralisation dans les pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre.

Notre rôle est de regarder ce qui peut faire avancer le processus de décentralisation puis de négocier avec les partenaires au développement pour financer ces projets. Le Pdm est une structure d'accompagnement.

Tout ce qui peut permettre aux acteurs locaux que sont les maires de pouvoir véritablement jouer leur rôle, interpelle le Pdm.

Le Pdm est ici parce qu'il a déjà mené une longue étude sur les problèmes transfrontaliers au niveau social et économique,

notamment sur l'espace SKBo, Sikasso-Korogho-Bobo Dioulasso. Nous étions associés au Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest qui est également chargé de trouver des financements avec des gouvernements ou avec des groupes de gouvernements.

**La démarche de projets initiés par la base vous agrée-t-elle ?**

Cette démarche intègre notre préoccupation première d'être proche des populations et de tenir compte de leurs aspirations.

**La conduite des projets ne relèvera pas toujours de l'autorité des élus locaux, de quelle marge de manœuvre disposez-vous pour satisfaire les populations qui sont vos électeurs ?**

Il y a au niveau de la politique de décentralisation des différents pays, des secteurs qui ont été transférés aux collectivités territoriales ou locales.

Dès le moment où un gouvernement s'est dessaisi d'un certain nombre d'attributions au profit des communes, que les populations ou le conseil municipal a décidé, cela devient exécutoire. Certains des projets dépendent de l'Etat.

La libre circulation des biens et des personnes aux frontières par exemple relève de son attribution. Nous espérons fortement que les différents Etats qui ont signé les protocoles d'accord de la Cedeao les appliqueront dans l'intérêt des populations.

Il existe des accords qui peuvent se passer entre communes ou groupes de communes, comme les jumelages ou les partenariats. Les décisions dépendent alors des conseils municipaux.

Si par exemple, le maire de Korogho avec son conseil municipal décide que chaque année on enverra 150 élèves de la région dans les établissements de Banfora ou de Bobo, cette décision peut s'exécuter sans en référer au gouvernement ivoirien ou burkinabé.

De même, il revient à la commune de Ferkessedougou (Côte d'Ivoire) de choisir

suite page

Célestin Koussoubé,  
maire de la Commune

de Bobo Dioulasso (Burkina Faso)



«Sensibiliser, communiquer, informer.»

*Dans le cadre de la construction transfrontalière, que peut offrir la ville de Bobo ?*

**Comment justifiez-vous votre présence ici ?**

Je participe à cet atelier transfrontalier parce que nous sommes concernés par la zone SKBo et les relations transfrontalières. Des trois villes, la plus grande est d'ailleurs Bobo, véritable plaque tournante.

**La notion de « pays frontière » s'applique-t-elle réellement à cette région ?**

La notion de « pays frontière » est une réalité pour des raisons socioculturelles et historiques : la zone est habitée essentiellement par des Sénoufos qui entretiennent des relations familiales et commerciales. Les populations ne voient pas de frontière au sens géopolitique parce qu'elles ont des parents de l'autre côté.

Burkinabé, elles cultivent leurs champs au Mali ou en Côte d'Ivoire. De plus, les productions sont complémentaires et il appartient aux autorités locales et étatiques de gérer cet ensemble de potentiels.

En tant que plaque tournante, Bobo est particulièrement concernée et devrait mettre en place davantage d'infrastructures d'accompagnement pour le développement de l'économie, de la culture de la zone.

La ville présente déjà un potentiel important d'équipements, comme le terminal fruitier à capacité régionale. Bobo est également un carrefour pour la viande et le bétail, puisqu'il est avec Sikasso, la zone de transit des animaux vers le Togo, le Ghana, le Mali et la Côte d'Ivoire.

Bobo dispose d'ailleurs d'un abattoir qui peut être utilisé dans l'optique de l'exportation régionale d'une viande de qualité.

**Comment satisfaire l'attente effective des acteurs locaux, cultivateurs commerçants, pasteurs, pêcheurs qui participent peu à ce genre de rencontres ?**

Les études Ecoloc, réunissant la société civile et différents acteurs de développement

(transporteurs, vendeurs de fruits, de viande, tourisme, culture) réalisées en 2000 se sont intéressées à la gestion économique et socioculturelle de la zone.

Nous avons donc prévu d'installer des structures d'accompagnement, notamment avec l'appui du gouvernement et de la Banque mondiale, tel le terminal fruitier qui peut traiter et trier 35 mille tonnes de fruits et légumes par an.

Une gare routière internationale de fret est en construction. Elle permettra aux transporteurs de Sikasso qui passent régulièrement à Bobo de trouver un site d'accueil sur leur route vers le Ghana ou le Togo, d'autant que les voies depuis la crise ivoirienne sont encombrées.

Il est surtout important d'informer les acteurs frontaliers des équipements disponibles et des modalités douanières, de police, etc ●

suite de la page



d'acheter en commun une ambulance avec la commune de Banfora (Burkina Faso) pour l'évacuation des malades. Il faut que les communes, les conseils municipaux prennent leurs responsabilités parce que les textes portant transfert des compétences de l'Etat aux communes existent.

D'autre part, le service public est à destination des populations. Le commerçant, l'artisan, l'agriculteur, l'éleveur payent des taxes qui vont à l'Etat, à la commune ou à la région donc, en con-

trepartie, ces derniers doivent assurer le bien-être des premiers. Si moi, en tant que maire d'une commune, je décide de construire un espace vert et que cet espace vert ne correspond pas aux attentes des populations qui préfèrent un établissement scolaire, alors j'aurais échoué. Si l'Etat a décidé de pratiquer une politique de décentralisation, c'est pour rapprocher les populations du centre de décision. Il faut donc l'appliquer telle qu'elle est voulue par l'Etat et souhaitée par les populations.

**Autrement dit le dernier mot revient aux acteurs locaux ?**

Bien-sûr. Aucun développement durable et solide ne peut se construire sans les acteurs locaux : élus mais également société civile, organisations de jeunes, femmes, chefferie traditionnelle, dignitaires religieux, opérateurs économiques ●

**Aguibou Diarra**

Directeur national des frontières, Ministère de l'Administration territoriale et des collectivités locales (Mali)



**Dramane Diarra**

Directeur général de la coordination des affaires territoriales, Ministère de l'Administration territoriale et de la Décentralisation (Burkina Faso)



**« Il faut s'attendre à des déceptions si les financements ne suivent pas »**

*Peut-on dire qu'avec cette rencontre à Sikasso, le concept de « pays frontière » s'en trouve enrichi ?*

J'avoue que je suis comblé par l'engagement des autorités des frontières pour la mise en pratique du concept de « pays-frontières ».

*Vous attendiez-vous à une telle adhésion des acteurs locaux ?*

Comme pour tout nouveau concept il fallait s'attendre à des tâtonnements, mais ce qui est rassurant, c'est la forte volonté d'engagement que l'on sent chez les acteurs et les élus locaux.

Leur consentement est un premier pas encourageant et l'indication qu'ils ont compris les enjeux du penser « pays-frontières » et les répercussions positives sur la vie des communautés.

*Les attentes sont très fortes, suite à l'atelier, êtes-vous prêt à y faire face ?*

Un concept nouveau connaît toujours des hauts et des bas, il faut s'attendre à des déceptions si les financements ne suivent pas. Mais nous faisons confiance à nos partenaires au développement qui ont d'ailleurs marqué leur engagement par leur présence à cet atelier. Certains tels le PNUD Ouagadougou et le PNUD Bamako ont d'ailleurs déjà matérialisé leur adhésion au PIT par le financement de certaines des opérations ●

**« Penser non en terme de lignes frontalières mais en zones et pôles de relations »**

*Croyez-vous que le concept de « pays frontière » a résolument pris forme avec cette rencontre ?*

La coopération transfrontalière se vit effectivement au niveau des populations. Au-delà des relations qu'elles entretiennent, les populations doivent apprendre à penser non en terme de lignes frontalières mais en espace et pôles de relations.

Les mentalités doivent dépasser le cadre purement national. Il faut d'ailleurs ici souligner la forte présence des autorités au plus haut niveau, premières responsables chargées de la gestion des frontières qui font l'effort de se réunir trois jours durant pour une réflexion commune sur le développement de l'espace frontalier qu'est SKBo.

*Les populations se plaignent régulièrement du traitement qui leur est réservé aux frontières. Un système de contrôle serait-il envisageable ?*

La mise en place d'un système de contrôle serait peut être une réponse trop « forte », d'autant que le véritable problème concerne plus un mauvais comportement de certains individus. Tous ceux qui travaillent au niveau des frontières connaissent les textes et législations qui régissent leur métier.

En principe, il devrait pouvoir les appliquer de façon à ne pas frustrer les populations qui traversent les frontières et qui, elles, peuvent ignorer ces textes. Il existe cependant de nombreux écarts de comportement.

Au Burkina, nous essayons de résorber ce phénomène par des campagnes de sensibilisation, et la tenue de cadres de concertations bilatéraux (Burkina-Mali) au niveau des autorités administratives des frontières auxquels nous associons systématiquement les responsables des services techniques déconcentrés. ●

Les Ministres burkinabé Moumouni Fabré, de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation et malien le Général Kafougouna Koné, de l'Administration Territoriale et des Collectivités locales ont pris part à l'intégralité des travaux de Sikasso, marquant ainsi l'importance que les deux Etats portent à la question transfrontalière. Cette sollicitude leur a surtout permis de prendre directement connaissance

de ce qui constitue le premier chantier du Programme d'Initiatives Transfrontalières (PIT).

C'est sous leur parrainage que le concept de « pays frontière » a cessé d'être une intention pour devenir une action. L'espoir est permis, à en croire les représentants des deux gouvernements, qui se sont sur place portés garants du processus de concrétisation d'une politique réelle d'intégration de proximité.

## «Pays frontière» de la théorie à l'action

Moumouni Fabré,  
ministre de  
l'Administration Ter-  
ritoriale et de la Dé-  
centralisation du  
Burkina



Le Général  
Kafougouna  
Koné, ministre de  
l'Administration  
Territoriale et des  
Collectivités locales  
du Mali



**Moumouni Fabré :** *«Il s'agit de projets d'acteurs locaux, des populations à la base en attente de résultats concrets pour une amélioration de leurs conditions de vie.»*

*L'Atelier vous a confié la mission de faire en sorte que les projets déjà identifiés et/ou esquisses de projets se concrétisent. Que faut-il en attendre dans la pratique ?*

Il y a des domaines qui nous concernent tout particulièrement, principalement ceux qui relèvent des services déconcentrés de l'administration et des collectivités locales.

Il nous est alors plus facile de les instruire pour que les propositions de l'atelier puissent être concrétisées.

Nous avons aussi été chargés d'interpeller nos collègues de la

santé et des Affaires étrangères pour certaines des propositions de l'atelier relatives aux passages des ambulances aux frontières par exemple.

*Au cours de l'atelier, il a été plusieurs fois dit que le Mali devait une fière chandelle au Burkina depuis la crise ivoirienne. Cela participe d'autant de la coopération transfrontalière entre vos deux pays, non ?*

Effectivement, les transporteurs maliens passent par le corridor burkinabé pour se rendre à Lomé, à Cotonou, au Ni-

geria ou au Ghana et je crois que s'il n'y avait pas une bonne coopération entre nos deux pays, cela aurait été difficile. La crise ivoirienne a pour cela été instructive.

Il faut travailler à solidifier le trafic entre nos deux pays pour faciliter la circulation des biens et des personnes.

Des efforts sont ainsi entrepris au niveau des infrastructures routières.

Au Burkina Faso, la construction de bretelles est prévue à partir de Bobo-Dioulasso pour un accès plus rapide aux ports du Ghana. Le revêtement des routes pour une meilleure résistance à la densité accrue du trafic sera amélioré.

Enfin, il s'agit de diminuer les tracasseries routières pour permettre aux opérateurs

économiques de pouvoir travailler de façon plus fluide.

*Les bailleurs de fonds nous avaient habitués au débarquement de 4X4 dans les villages pour exécuter des projets conçus dans des bureaux, et, ici à cet atelier de Sikasso, il s'est agit de demander aux bénéficiaires de proposer eux-mêmes les projets. Que faut-il attendre de cette nouvelle façon de procéder ?*

Je pense que c'est la meilleure formule. Auparavant les procédures de financement étaient plus lentes et complexes. Les projets étaient formulés puis s'en suivait la course aux financements.

Quelque chose prévu pour six mois ou un an, n'était finale-



ment concrétisé que deux ans après. Nous sommes donc heureux de constater que des bailleurs de fonds nous disent : « écoutez, amenez-nous des projets tout de suite, on va y aller ». Je pense que le deuxième problème qu'il faudra résoudre consiste à mettre en place ces fonds nécessaires pour que dès

que les projets sont au point ils puissent démarrer. Parce qu'ici, il s'agit de projets d'acteurs locaux, des populations à la base qui veulent voir tout de suite des résultats. Cela me paraît important si nous voulons être crédibles. Les élus locaux sont particulièrement concernés car pour être réélus, leur bilan doit être concret ●

**Le Général Kafougouna Koné :** « *Le concept de « pays frontière » a acquis une envergure régionale et nous avons obligation de le suivre et de l'évaluer.* »

**Le concept de « pays frontière » étant né ici au Mali, vous vous trouvez avec le PIT face à un vaste défi ?**

Effectivement ces travaux entrent dans le cadre du suivi du concept de « pays frontière » né à Sikasso en 2002 puis intégré à

l'agenda de la Cedeao en 2005.

Le Mali ne peut plus seul s'approprier ce concept dont l'envergure est désormais régionale. Cet atelier inaugure la phase de concrétisation du concept par des projets.

C'est à dire que nous quittons la

théorie pour la pratique. C'est ce qui nous encourage en tant que département en charge du développement local de la région.

**Comment se porte la coopération transfrontalière entre le Mali et le Burkina ?**

Pour ce qui est de notre voisin burkinabé, bien avant la crise ivoirienne les rapports étaient déjà excellents.

Il n'y a aucun problème et si cela survenait je téléphonerais à mon homologue du Burkina. Il ferait de même.

Au cours des travaux quelqu'un m'a demandé pourquoi il n'y avait pas ou peu de rencontres périodiques entre autorités administratives burkinabé et malienne.

Je lui ai répondu qu'étant donné nos bonnes relations et nos budgets insuffisants, mieux val-

ait se consacrer aux frontières où subsistaient des problèmes.

**Des propositions concrètes ont été retenues, suite à l'atelier. Certaines interpellent les acteurs institutionnels plus particulièrement, comment comptez-vous y répondre ?**

Parmi les participants, se trouvaient des élus locaux. Quand on parle de populations à la base, je pense qu'ils sont les premiers concernés.

Les maires frontaliers étaient là. S'ils veulent être réélus, ils doivent travailler dans ce sens. Pour ce qui me concerne, je ferai ce qu'il faut au niveau où il faut ●



Général Cheick Diarra  
CEDEAO

Général  
Kafougouna Koné  
MALI

Moumouni Fabré  
BURKINA FASO

Normand Lauzon  
CSAO

## Si le PIT m'était conté...

Faut-il le dire, les ateliers de Sikasso et Ziguinchor sont le résultat d'un processus long faisant d'une intuition une passerelle vers l'intégration transfrontalière. Normand Lauzon directeur du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest/OCDE et Laurent Bossard, Chef d'Unité du CSAO, ont toujours eu une foi inébranlable au développement de la région par la coopération transfrontalière.

Laurent Bossard se rappelle que « *Tout a commencé par une rencontre avec le directeur de la Direction nationale des frontières du Mali, Aguibou Diarra chargé de faire progresser la coopération transfrontalière dans son pays selon le concept de « pays frontière ».*

S'ensuit une série de rencontres associant en 2003 une ONG dakaraise, Enda Diapol, « *qui avait elle aussi cette intuition de l'enjeu du développement participatif « à la base » pour l'intégration régionale.*»

Un atelier en juillet 2003 amène à « *la création d'un petit réseau autour des problématiques frontalières.*»

Le réseau WABI (West African Borders and Intégration / Frontières et intégrations en Afrique de l'Ouest) s'appuie sur le travail de terrain.

« *Un moment décisif fut l'adoption du concept par la Cedeao qui a accueilli le deuxième atelier en son siège à Abuja, puis en janvier 2005 la reconnaissance par les chefs d'Etat et l'approbation et le lancement du pro-* g r a m m e

*d'initiatives transfrontalières (PIT) auquel a été donné un cadre juridique.*» Sikasso et Ziguinchor, matérialisent le lancement de deux opérations pilote du PIT.

Comme le souligne Normand Lauzon, à Sikasso comme à Ziguinchor, « *l'idée, est de donner la parole aux acteurs locaux, aux opérateurs économiques, autorités locales, paysans, jeunes, associations, mouvements de femmes...*»

Question de contexte également : « *depuis une dizaine d'années il y a la volonté au niveau de la Communauté internationale d'avoir une démarche davantage participative.*»

Selon Le directeur du CSAO, « *pour arriver à cette démarche, il faut de la patience pour permettre l'identification des difficultés du terrain, les opportunités et l'implication forte des acteurs locaux.*»

Il déclare avoir constaté que « *quel que soit le n i v e a u des participants, d e p u i s*

*l'apiculteur en passant par le médecin, le gouverneur ou le maire d'une petite ou d'une grande localité comme Sikasso, chacun contribue à faire progresser le débat et la recherche de solutions durables.*»

L'implication des populations frontalières est indispensable car « *on ne peut régler les problèmes au niveau local en l'absence des acteurs.*»

Le directeur du Club félicite les acteurs locaux et se réjouit de la rencontre des préoccupations de ceux-ci avec celles des partenaires au développement : « *Ce qui est important, c'est que les acteurs au développement accordent la priorité à l'action plutôt qu'au discours.*»

La présence tout le long des trois jours de travaux à Sikasso des ministres malien et burkinabé de l'administration territoriale a également conforté son opinion d'autant plus qu'il a constaté que « *les deux ministres sont très conscients des réalités frontalières, des difficultés mais également de l'énorme potentiel qu'elles représentent (...).*»

*Ces projets retenus ont le mérite d'être mobilisateurs et bénéficient de l'engagement des autorités locales (maires, gouverneurs et préfets) qui vont travailler avec les populations à un processus de consultation, de concertation ; de l'appui national et de celui des organisations régionales telles que le Cils, l'Uemoa, la Cedeao.» ●*



Laurent Bossard



Normand Lauzon

# Sécurité et coopération transfrontalières

*Seydou Tembely, adjoint au préfet de Kadiolo (Mali)*



Seydou Tembely

## Un circuit de micro-finance transfrontalier

L'insécurité est une préoccupation dans la zone SKBo, à l'exemple de celle liée au transport de fonds des opérateurs économiques du cercle de Kadiolo (localité située à 100 km de Sikasso, à l'extrême sud du Mali frontalier avec la Côte d'Ivoire et le Burkina). Dans l'exercice de leurs activités de commerce en direction des marchés frontaliers de la Côte-d'Ivoire et du Burkina voisins, les commerçants sont exposés aux risques de braquages parce qu'obligés, faute d'institution bancaire ou financière, de se déplacer avec des sommes d'argent importantes.

Seydou Tembely, l'adjoint au préfet de Kadiolo exposait donc à l'atelier de Sikasso, la pertinence de la création d'un circuit de micro-finance transfrontalier, sorte de mutuelle d'épargne et de crédit, commun au cercle de Kadiolo et aux provinces ou départements avoisinants du Burkina et de la Côte d'Ivoire. Une initiative qui lutterait contre le banditisme et offrirait aux populations frontalières une possibilité de prise en charge médicale et de sécurité sociale. De plus, la zone cible représente une aire économique intéressante en terme de production et d'échange de céréales, fruits et légumes, cola, avocat, bétail. L'enjeu démographique est également conséquent avec un taux de croissance de 2,7%, Kadiolo étant une destination privilégiée des populations fuyant la crise ivoirienne. Sa population serait aujourd'hui d'environ 18.000 habitants ●



*Sa Majesté le roi d'Oussouye (Ziguinchor - Sénégal)*

*En tant que chef traditionnel diola, vous devez vous rendre régulièrement du côté de la frontière bissau-guinéenne pour vous entretenir avec vos homologues. Vos allers et venues sont-elles sécurisées dans le contexte tendu du sud de la Casamance ?*

Les chefs traditionnels sont tenus de se déplacer pour les cérémonies traditionnelles, qu'elles se déroulent dans la communauté diola du côté sénégalais ou du côté bissau-guinéen. De même pour une décision engageant les populations de part et d'autres de la frontière, les chefs coutumiers doivent se rencontrer et se concerter. Il se trouve qu'en ce qui me concerne, les problèmes de sécurité ne me permettent plus d'emprunter la voie sacrée reliant Oussouye à Eskoudiak et Kerouay en Guinée Bissau.

L'année dernière l'association AJA EDO qui travaille sur les questions frontalières, avait saisi l'armée pour que soit ouverte et sécurisée la route entre Santhiaba Manjaque et Erouek. Cette voie de passage auparavant très fréquentée, avait été minée. Le déminage est achevé mais les récentes opérations militaires dans la zone ne permettent pas le rétablissement des conditions de sécurité souhaitées dans la zone Sud ouest de la Basse Casamance ●



*“La frontière est assise sur notre cordon ombilical.”*

**Baldé Alvarenga Jaime**

*Député à l'Assemblée nationale populaire de Guinée Bissau*



« Le transfrontalier est un sujet récurrent dans notre zone et figure souvent à l'ordre du jour des discussions à l'Assemblée nationale. Dans un pays comme le nôtre, on ne peut ignorer les problèmes quotidiens de circulation des biens et des personnes. La frontière est, si vous me permettez l'expression, « assise sur notre cordon ombilical ». On ne peut donc l'ignorer. Je suis originaire de Cambaju, un village situé à quelques 500 mè-

tres de la frontière avec le Sénégal et je suis fréquemment sollicité sur les problématiques frontalières. Je suis ainsi invité aux rencontres presque hebdomadaires des comités de vigilance et de paix. Je sais que la région est confrontée au problème de vols de bétails entre autres préoccupations sécuritaires. Il est donc heureux que les organisations structurées de gestion de la paix et de la sécurité puissent se rencontrer à l'échelle plus étendue du PIT et se voient offrir l'opportunité d'être plus efficaces. C'est un grand pas vers l'équilibre des forces si les comités de veille et de vigilance des deux côtés de la frontière peuvent collaborer et coordonner leurs actions, parce que l'efficacité des voleurs s'appuie sur les complicités des deux côtés de la frontière. » ●

**Brahima Goumbo Baldé**

*deuxième vice-président du PCD (Guinée Bissau)*

*“Les problèmes d'insécurité trouvent leur origine dans les conditions plus générales de pauvreté.”*

Brahima Goumbo Baldé, natif de la région de Bafata, et résident à Fadionkito. Cet ancien colonel de la guerre de libération qu'il a menée dans les rangs de l'armée portugaise contre les indépendantistes, s'est reconverti à la politique d'abord comme dirigeant des jeunesses populaires du PAIGC (Partido Africano da Independência da Guiné e Cabo Verde), puis commissaire politique et ensuite chef de milices populaires, commandant opérationnel de la frontière entre le Sénégal et la Guinée Bissau avec base à Fadionkito. A l'avènement de l'ère démocratique en Guinée Bissau en 1991, on le retrouve dans un rôle actif au parti PCD dont il est le deuxième vice-président. Mais, l'alliance en 2003 avec dix autres partis lui ôte bien des illusions et sonne son retour à Fadionkito auprès des producteurs.

*Quelles sont les conditions d'insécurité qui règnent dans votre zone et à quoi les attribuez-vous ?*

Les problèmes d'insécurité que l'on rencontre dans la zone ne sont pas que politiques. Ils trouvent leur origine dans les conditions plus générales de pauvreté. L'arbitraire et l'usage de la force génèrent également des frustrations et du mécontentement.

Les Bissau-guinéens pensent de manière générale que seuls les emplois dans

l'administration peuvent assurer la survie.

De nombreux mécontents ont tendance à politiser et à ethniciser leurs revendications ce qui favorise depuis trente ans une instabilité préjudiciable au développement du pays.

*On dit que chaque Bissau guinéen possède une arme chez lui depuis la Guerre de Libération où que l'on peut facilement trouver une arme sur les loumos (marchés). En quoi cela a-t-il des conséquences de*

**Robert Sagna**

*Maire de Ziguinchor*

*“Nous sommes les premiers comptables de ce qu'il adviendra du PIT”*

« Est-il nécessaire de rappeler que Ziguinchor est une zone de conflit et que c'est un honneur pour la ville d'abriter un tel atelier ? Qui plus est l'atelier de lancement d'une opération pilote du PIT ? Maintenant, si l'on fait abstraction du conflit qui a ruiné le développement de beaucoup d'activités dans la région, Ziguinchor reste le carrefour de cette Sénégalie méridionale aujourd'hui à l'honneur. Ce qu'il faut retenir de cet événement est l'encouragement au maintien de la paix par le lancement d'initiatives aptes à son renforcement. Que ces initiatives soient désirées des populations frontalières me rassurent davantage. Elles sont les mieux placées pour préserver cette zone dont la richesse a toujours oeuvré pour son statut de zone d'échanges et de convergences.

Les résolutions prises sont importantes mais peuvent l'être davantage si elles se traduisent en actes et renforcent la solidarité nécessaire au développement de notre région. Nous sommes les premiers comptables de ce qu'il adviendra du PIT. » ●

*L'autre côté de la frontière sur les questions de vol de bétail, sur l'impunité des bandes ou encore sur l'alimentation des tensions casamançaises ?*

Officiellement, le port de l'arme en Guinée Bissau n'existe pas. Toutefois, depuis la Guerre de libération, de nombreuses personnes se sont armées pour défendre leur famille et leurs biens.

Il est cependant rare de trouver un paysan en possession d'une arme si ce n'est pour la chasse. Il s'agit de fusils de chasse et non de kalachnikov ou autres fusils mitrailleurs. Les militaires remerciés ou mis à la retraite restent les plus concernés.

Souvent ils ne connaissent que la guerre et n'ont aucune ressource.

*Ne craignez vous pas avec les récentes élections municipales en Guinée Bissau des représailles de nature ethnique qui pourraient risquer de mettre sur la route des flux importants de populations cherchant à passer la frontière ?*

Il est difficile de pronostiquer des déplacements massifs de populations. En effet, la passation de pouvoir entre l'ancien président Coumba Yalla et le nouveau président Nino Vieira a eu lieu le 1er octobre. Sagna, l'autre candidat a reconnu sa défaite.

Le processus démocratique est sur la bonne voie dans le pays. Même en cas de représailles, il est rassurant de savoir que les populations ignorent les frontières ayant des parents du côté sénégalais pour les héberger.

Je pense toutefois que désormais tous sont prêts à travailler ensemble pour instaurer un climat de sérénité et de paix. ●



*Ndèye Souané*

*Présidente du groupement de promotion féminine (GPF) de Tanaff (Sénégal)*

**“L’insécurité est récurrente dans la zone.”**

Présidente du groupement de promotion féminine (GPF) de Tanaff, localité située à moins de 10 kilomètres de la frontière du Sénégal avec la Guinée Bissau. Sénégalaise mariée à un Bissau-guinéen, Mme Ndèye Souané a vécu et travaillé entre 1990 et 1997 en Guinée Bissau entre les villages de Farim et Dungal dans le domaine de l’éducation environnementale.

Associés depuis 1997 aux services des Eaux et Forêts, le GPF sensibilise les populations de la région sur les feux de brousse et l’abattage des grands arbres et y conduit un projet de désalinisation des vallées et d’éducation frontalière en partenariat avec Sahel 3000 puis la GTZ ProCas.

**Quelles sont les conditions d’insécurité qui règnent dans votre zone ? A quoi sont-elles dues ? Trouvent-elles leur source dans des questions qui dépassent les frontières comme la crise casamançaise ?**

La zone de Tanaff est sans conteste une poudrière. Elle accueille aujourd’hui beaucoup d’éléments armés car sa situation à une distance de moins de 10 kilomètres de la frontière avec la Guinée Bissau en fait une sorte de base arrière. Les malfrats en tout genre s’y replient donc facilement.

Il est à craindre qu’un embrasement de cet arrondissement enflamme toute la région. C’est vous dire si la question de l’insécurité y est tenace. Le pire est que la pauvreté liée à cette insécurité est exploitée pour recruter parmi les jeunes. Du coup, le vol avec violence est devenu une spécialité de cette zone frontalière.

S’y ajoutent d’autres frustrations, notamment les tracasseries aux postes douaniers et policiers du côté sénégalais comme bissau guinéens. Côté sénégalais, pour passer la frontière au poste de Tanaff, il faut payer 500 Fcfa. De l’autre côté, au poste de Dungal, avant Farim, il faut déboursier pour la facture de la police des frontières puis pour celle de l’armée, et ce à l’aller comme au retour.

La note s’élève à «seulement» 3.000 Fcfa quand les usagers ne sont pas littéralement dépossédés des achats effectués de l’autre côté de la frontière. Des denrées comme le sucre, les pots de tomate et le thé sont en effet moins chers de l’autre côté mais vous sont confisquées lors de la traversée.

Cela ôte le goût du commerce aux populations. Pourtant, si les échanges économiques ne sont pas soutenus et facilités dans la zone, tout développement y est interdit. Et, tuer le développement c’est alimenter l’insécurité.

Les populations ont un fort sentiment de frustration et une impression d’abandon,

sans aucune solution locale. L’insécurité est récurrente dans la zone et pas plus tard que cette fin d’année 2005, un policier a été tué à moins d’une dizaine de kilomètres du poste frontalier de Tanaff en territoire sénégalais.

**Il se dit que chaque Bissau guinéen possède une arme chez lui depuis la Guerre de Libération et que l’on peut facilement se procurer une arme sur les loumos (marchés). En quoi cela a-t-il des conséquences de l’autre côté de la frontière sur les questions de vol de bétail, sur l’impunité des bandes et sur l’alimentation du conflit casamançais ?**

Effectivement, il se dit que tous les Bissau-guinéens possèdent une arme depuis la Guerre d’Indépendance. Vivant depuis le bas âge dans ce contexte, on peut dire qu’une culture de la violence y existe et s’y est développée.

A la démobilisation, beaucoup de jeunes ont été remerciés de l’armée tout en conservant leurs armes et sans aucune mesure d’accompagnement. Beaucoup évidemment deviennent des mercenaires et vivent de pillages dans la zone. Dans tous les loumos de la région, il est aisé de se procurer des armes et des cartouches. La vente se fait au grand jour.

A la faveur de l’impunité, les bandes ont fini par se constituer en réseaux organisés parfois à l’échelle internationale et les paysans et éleveurs se sont également armés pour assurer leur auto défense.

Ainsi le conflit casamançais est en phase d’accalmie mais les razzias se poursuivent à la frontière. Pour une sortie de crise, il faudrait entreprendre des actions de désarmement et de réinsertion socioprofessionnelle.

De même des campagnes de sensibilisation auprès des populations et de plaidoyer pour des décisions institutionnelles appropriées.

**A la suite des récentes élections municipales en Guinée Bissau, ne craignez-vous pas des représailles ethniques susceptibles de verser à la frontière des flux importants de populations ?**

Jusqu’ici, c’est la solidarité et les liens de parenté qui ont permis de trouver des alternatives aux déplacements forcés des populations obligées de quitter leurs villages pillés et brûlés par les bandes armées opérant à la frontière.

Le problème est que ces populations arrivent démunies, sans bien ni argent chez des villageois accueillant certes, mais éprouvant eux-mêmes déjà du mal à nourrir leur famille notamment en période de soudure. La population d’un village est parfois multipliée par 6 ou 7, créant de graves problèmes d’alimentation et d’hygiène.

En outre quand finalement est entrepris un programme de réintégration, c’est souvent sans une dimension intégrée. Conséquence, les accueillants sont frustrés de ne recevoir aucun dédommagement.

Tout cela constitue un terreau fertile pour le recrutement des jeunes qui prennent le maquis.●

*Xavier Ndecki*

*Service des pêches, secteur de Sao Domingo (Guinée Bissau)*

**“mettre en place un cadre de réflexion”**

Représentant depuis 2001 du service des pêches bissau-guinéennes pour le secteur de Sao Domingo dont la juridiction couvre la vaste zone frontalière allant d’Eskoudiak à Sidengal. Le service de Xavier Ndecki est chargé du contrôle maritime, de la protection des ressources halieutiques et environnementales et donc de l’attribution des licences de pêches dans les eaux territoriales bissau guinéennes.

**Quelle est l’origine des conflits entre pêcheurs sénégalais et bissau-guinéens dans les eaux territoriales dont vous avez la charge ?**

On peut citer trois sources de conflits qui opposent les pêcheurs de part et d’autres de la frontière. Avant toute chose, il est important de rappeler que traditionnellement, les

pêcheurs sénégalais exploitent les eaux territoriales bissau-guinéennes et qu'ils se sont même installés depuis des générations à Sao Domingo.

Des communautés « Saloum-Saloum » issues des îles - les Niominka comme on les appelle - ont élu domicile à Bissau après avoir fait fortune dans la pêche depuis plusieurs décennies.

De leur côté, les Bissau-guinéens ne sont pas des pêcheurs traditionnels. Ils ont appris ce métier en observant les Sénégalais. Il n'existe donc pas de frontière des eaux, il faut juste que les pêcheurs respectent les lois en vigueur sur chaque territoire.

De plus, la ressource halieutique se fait progressivement rare dans les eaux territoriales sénégalaises.

Cette situation s'est aggravée par de récentes dispositions réglementaires prises par le ministère sénégalais de la pêche qui a décidé d'une augmentation importante des taxes sur les embarcations.

Cela a entraîné un afflux massif de pêcheurs sénégalais vers les eaux territoriales bissau-guinéennes. Même si les gros poissons sont nombreux dans les bolongs, le nombre de pirogues étrangères qui exploitent les ressources halieutiques dans les eaux territoriales bissau-guinéennes, crée des frustrations.

De plus, les Sénégalais et les Bissau-guinéens n'ont pas les mêmes techniques d'exploitation. Là où les pêcheurs bissau-guinéens pratiquent la technique dite « des filets dormants », les pêcheurs sénégalais utilisent de grandes pirogues et la technique dite de la « pêche à la traîne ». Ils coupent ainsi involontairement les filets des pêcheurs et les emportent de l'autre côté de la frontière.

Enfin, les mécontentements ont pour origine le non-respect de certaines dispositions sur la protection de la nature. Un programme de l'UICN pour la protection des mangroves nous a appuyés pour le contrôle des aires protégées, notamment à l'intérieur des bolongs où les poissons déposent leurs œufs.

Les pêcheurs avec de gros moyens techniques ont tendance à détériorer l'environnement et à acheminer les produits de leur pêche vers les marchés de Ziguinchor, Banjul, Joal, Mbour ou Dakar, loin des économies locales.

***Quelles mesures prenez-vous avec vos homologues sénégalais pour gérer ces conflits ?***

Je me déplace très fréquemment du côté

de Ziguinchor et du Cap Skirring pour rencontrer les pêcheurs afin de récupérer les filets et hameçons des pêcheurs Bissau-guinéens emmenés par mégarde.

Je me rends aussi du côté d'Eskoudiak en territoire bissau-guinéen et d'Elikin, deux ports de pêche et étapes privilégiées des pêcheurs sénégalais avant qu'ils ne relient les marchés aux poissons de Basse Casamance.

Je suis en contact avec le service régional des pêches de Ziguinchor, le service départemental d'Oussouye et les agents des services des pêches postés à Elinkin et au Cap Skirring. Néanmoins, ces rencontres ne sont pas régulières. Elles ne sont destinées qu'à régler des conflits au coup par coup.

Il nous faudrait mettre en place un cadre de réflexion devant conduire à une plate-forme d'action car la question de la coexistence de modes d'exploitation différentes reste un problème majeur et une source de conflit.

***Quelles sont dès lors les perspectives de collaboration transfrontalière dans la filière pêche ?***

Avant que nous puissions agir ensemble pour harmoniser les cadres réglementaires - ce qui prendra du temps et nous forcera à négocier avec des intérêts commerciaux puissants qui nous dépassent - il faudrait dans un premier temps collaborer avec le service régional des pêches de Ziguinchor pour veiller au paiement des licences d'exploitation des pêcheurs en eaux territoriales bissau-guinéennes.

En effet, le coût élevé des licences au Sénégal incite les pêcheurs sénégalais à aller pêcher dans les eaux bissau-guinéennes. Mais ils doivent pour ce faire s'acquitter des taxes en vigueur en Guinée-Bissau.

Nous devons aussi réfléchir aux modalités de paiement pour ne pas rompre la chaîne de solidarité qui lie de manière ancestrale les pêcheurs de part et d'autre de la frontière. Payer une licence annuelle de 80.000 F. Cfa n'est pas chose aisée pour les petits pêcheurs et en maintenant cette tarification sans allègement, nous risquons de porter atteinte à la petite pêche artisanale et de privilégier les embarcations industrielles, ce qui aura des conséquences fâcheuses pour le respect de l'environnement et la protection de nos ressources halieutiques.

Nous pourrions nous entendre avec les autorités administratives sénégalaises pour proposer par exemple une segmentation du paiement des licences sur une base semestrielle voire trimestrielle. ●

Lire comme voir...

# CHRONIQUES FRONTALIÈRES

disponible sur le site [www.afriquefrontieres.org](http://www.afriquefrontieres.org)

Le bulletin  
qui vous ouvre les frontières

Recevez chez vous le dernier numéro des **Chroniques frontalières** en nous retournant ce bon de commande.

Pour vous abonner ou commander des numéros, merci de nous contacter ou de nous retourner le bulletin ci-dessous à :

**Marie Trémolières**, Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, service abonnements  
Le Seine St Germain, 4 Bd des Îles, Bât A 92130 Issy-les-Moulineaux / France  
Tél. + 33 (0) 1 45 24 89 68 Fax : + 33 (0) 1 45 24 90 31  
courriel : [marie.tremolieres@oecd.org](mailto:marie.tremolieres@oecd.org) .

---

Nom : ..... Prénom : ..... Profession : .....  
.....  
Institution : .....  
Adresse : .....  
N° : ..... Bte : ..... Code Postal : ..... Localité : .....  
..... Pays : .....  
Téléphone : ..... Fax : .....  
Courriel : .....